

**PARTICIPANTS**

Salarié de l'entreprise intervenant en préparation administrative et technique des travaux et encadrant les chantiers de travaux.

Concepteur et réalisateur de plan suite à des relevés topographiques ou en géolocalisation.

**PRES-REQUIS**

Aucun

**OBJECTIFS**

Acquérir le niveau pour se présenter à l'examen AIPR Encadrant Concepteur

**PÉDAGOGIE**

Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques.

**VALIDATION**

QCM final effectué sur tablette ou PC en ligne. La validation des objectifs s'effectue en une seule fois.

**DURÉE**

1 jour :

6 h

1 h examen sous forme de QCM en liaison avec le site du Ministère du développement durable

**NOMBRE DE PARTICIPANTS**

Minimum 1 / maximum 10

**MODALITES ET DELAI D'ACCES**

CIF, Plan de développement des compétences, financement personnel.

Dates de session à la demande des clients

**TARIFS**

Nous consulter

**PROGRAMME****Procédure pour le responsable de projet avant les chantiers :**

Le formulaire DT : le Guichet Unique et l'emprise du projet.

L'analyse des réponses.

La réalisation des investigations complémentaires et la détection de réseaux : classe de précision, cartographie des ouvrages, responsabilité de prise en charge.

Les clauses dans les marchés DCE.

Le marquage piquetage.

Les compétences des personnels.

**Procédures pour les exécutants avant les chantiers :**

Le formulaire DICT.

L'analyse des réponses du DCE et du marché.

Les compétences des personnels.

L'application du guide technique.

La lecture des indices et affleurants.

Les travaux sans tranchée.

**Procédures pour les exécutants pendant les chantiers :**

Le constat d'arrêt ou de sursis.

Le constat de dommage.

Les opérations sur chantier.

**Test d'évaluation AIPR**

*Ce programme est adaptable aux besoins spécifiques de l'entreprise et à son mode de fonctionnement.*

*Les conditions de mise en œuvre et les possibilités d'adaptation aux personnes en situation de handicap seront étudiées au cas par cas et en fonction des demandes.*